



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LE RECENSEMENT AGRICOLE 

CHACUN DE VOUS COMPTE, ON COMPTE SUR VOUS !



Du 1^{er} octobre 2020 au 30 avril 2021, tous les exploitants agricoles ont rendez-vous avec le recensement agricole. L'objectif : donner une image précise de l'agriculture d'aujourd'hui pour préparer les choix de demain.

C'EST SIMPLE, RAPIDE
recensementagricole2020.fr





MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LE RECENSEMENT AGRICOLE comment ça marche ?

Qui ?



Tous les exploitants agricoles
en métropole et dans les DOM

Quand ?



Du 1^{er} octobre 2020
à avril 2021 premiers
résultats disponibles
fin 2021

Comment répondre



En métropole :

Vous allez recevoir par courrier un identifiant
et mot de passe personnels pour répondre
au questionnaire en ligne

Pour un échantillon d'exploitations : un enquêteur
vous contactera pour prendre rendez-vous
et collecter vos réponses sur votre exploitation

Dans les DOM et en Corse :

un enquêteur vous contactera pour prendre
rendez-vous et collecter vos réponses
sur votre exploitation



C'EST SIMPLE, RAPIDE
recensementagricole2020.fr





MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LE RECENSEMENT AGRICOLE à quoi ça sert ?



Qu'est-ce que c'est ?

Tous les 10 ans le ministère de l'Agriculture recense toutes les exploitations agricoles en France

À quoi ça sert ?

L'objectif est de collecter un très grand nombre de données pour avoir une image précise de l'agriculture française aujourd'hui et guider les prises de décisions pour l'agriculture de demain

Qui est concerné ?

Tous les chefs d'exploitations agricoles de France. Chacun de vous compte, on compte sur vous !

Que deviennent les données ?

Les données individuelles et collectives collectées resteront confidentielles et utilisées uniquement à des fins statistiques



C'EST SIMPLE, RAPIDE
recensementagricole2020.fr





MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LE RECENSEMENT AGRICOLE comment ça se passe ?



Qui répond ?

C'est le chef d'exploitation
qui répond à l'enquête

Comment ?

En métropole

La majorité des chefs d'exploitations
recevront par courrier un identifiant et
mot de passe personnels pour répondre
au questionnaire en ligne

Pour certaines exploitations
un enquêteur viendra directement sur
l'exploitation pour collecter les réponses
à un questionnaire plus détaillé

Dans les DOM et en Corse :

Pour tous les chefs d'exploitations
agricoles, un enquêteur viendra
collecter vos réponses



Quand ?

La collecte se fait d'octobre
2020 à avril 2021 premiers
résultats disponibles fin 2021



C'EST SIMPLE, RAPIDE
recensementagricole2020.fr

